



**La Commune de l'Île d'Yeu - Vendée**  
Commune de 4 750 habitants –  
30 000 habitants en haute saison touristique, propose

**Stage**  
**Rédaction d'un diagnostic écologique des marais**  
**de l'Île d'Yeu et élaboration d'un programme d'actions**

La Commune de l'Île d'Yeu est concernée par la présence sur son territoire de 6 marais arrière-littoraux pour une surface totale avoisinant les 34 hectares :

- le **marais de la Guerche** (12.3 ha) situé à proximité de Port Joinville et qui jouxte la plage de Ker Chalon. C'est le plus grand marais du territoire et le seul qui est aujourd'hui régulé par une écluse.
- le **marais salé** (5.6 ha), le plus régulièrement entretenu de tous avec quelques moutons en pâturage.
- le **marais de la Gorelle** (4.7 ha)
- le **marais Mottou** (2.8 ha)
- le **marais de l'Ilia** (3.9 ha)
- le **marais de la croix** (4.5 ha)

Autrefois largement utilisés à des fins agricoles, notamment par l'élevage, les marais étaient entretenus avec des interventions régulières sur le réseau hydraulique et la limitation des boisements. Ils se sont progressivement atterris et boisés. Ces marais présentent un fort potentiel en termes de biodiversité et de paysage.

Ils sont tous compris dans le site Natura 2000 FR 5200654 « Côtes rocheuses, dunes, landes et marais de l'Île d'Yeu » et identifiés comme Zone d'intérêt écologique faunistique et floristique de type 1.

La Commune souhaite restaurer et mettre en place un dispositif de gestion et d'entretien de ces marais Elle souhaite également valoriser le patrimoine naturel et anthropique (canaux etc...) auprès du grand public. A cette fin, elle a notamment développé un partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire et la LPO Vendée.

**Sous la responsabilité de l'animatrice « Natura 2000 » et gestionnaire du service « Réseaux », vous devrez rédiger un plan de gestion des marais de l'Île d'Yeu :**

Ce plan de gestion s'appuiera en particulier sur :

- Un diagnostic écologique des terrains (faune, flore, habitats, caractéristiques abiotiques) : par la prospection de terrain (inventaire, cartographie) et l'analyse des données mobilisables.
- Un diagnostic du foncier et des usages, notamment au moyen de la rencontre des principaux acteurs susceptibles d'influer sur la gestion et la conservation du site : collectivité, agriculteurs, chasseurs, usagers etc...
- L'identification des objectifs et orientations de gestion.

- Pour le Marais de la Guerche principalement, la production d'un recueil de fiches-actions identifiant les actions de gestion à mettre en œuvre pour une période de 5 ans. Ces actions devront être décrites, localisées, et autant que possible chiffrées.

Outre la production d'un document rassemblant ce diagnostic et ce programme d'action, le/la stagiaire pourra être amené(e) à participer/animer des entretiens bilatéraux avec différents acteurs, voire des réunions de travail avec différents partenaires.

L'état des lieux, le diagnostic, les enjeux et les objectifs à long terme seront raisonnés sur une période de 10 ans.

La programmation des actions sera proposée pour une période de 5 ans. A l'issue des 5 ans, une évaluation des actions mises en œuvre et du niveau de satisfaction des objectifs pourra être produite et donner lieu à une nouvelle programmation d'actions sur 5 années supplémentaires.

**Ce stage s'articule donc selon trois volets** que sont (1) un **volet écologique** avec une intégration des données naturalistes recueillies lors du stage et un bilan des données naturalistes et actions de gestion préalablement réalisées, (2) un **volet socio-économique et valorisation** avec la rencontre des acteurs locaux dans l'optique de la poursuite d'une gestion partenariale et (3) un **volet rédactionnel** avec l'élaboration du plan de gestion du site (pour le Marais de la Guerche principalement).

#### **Profil recherché et compétences requises :**

- Licence ou master I ou II dans le domaine de l'écologie et de la gestion des milieux naturels.
- Autonomie, rigueur, esprit de synthèse et méthode, force de proposition.
- Aisance dans la rédaction, manipulation d'outils SIG (type QGIS).
- Aisance relationnelle.
- Compétences naturalistes et connaissance des modes de gestion des espaces naturels fortement appréciées.
- Des notions de gestion forestière pourraient être un plus.

#### **Conditions de travail et caractéristiques administratives :**

Stage de 6 mois entre mars et août 2019.

Le stage est placé sous la responsabilité de Delphine Villarbu, animatrice Natura 2000, avec l'appui technique de la LPO Vendée et du Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire.

Poste situé au 22, rue de la Victoire sur la Commune de l'Île d'Yeu.

#### **Rémunération :**

La rémunération est régie selon les dispositions légales et conventionnelles en vigueur.

**Le poste est à pourvoir entre mars et août 2019.**

Merci d'adresser votre lettre de motivation et votre Curriculum Vitae **avant le 6 janvier 2019** à :

Monsieur le Maire, 11 quai de la Mairie, BP 714 - 85350 L'ILE D'YEU

Ou par mail à [delphine.villarbu.mairie@ile-yeu.fr](mailto:delphine.villarbu.mairie@ile-yeu.fr)

**Renseignements complémentaires auprès de Mme Delphine VILLARBU, animatrice « Natura 2000 » (02.51.59.57.56).**